



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
**SEANCE DU 04 DECEMBRE 2017 - 18h00**

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI  
ARRIVÉE LE

**11 DEC. 2017**

**Délibération N°2017/131**

**Date de convocation : 21 novembre 2017**

**Nombre de conseillers en exercice : 74**

**L'an deux mille dix-sept, le 04 décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes d'Avesnes les Aubert, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.**

### **Etaient présents (59 titulaires - 3 suppléants) :**

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Vincent WAXIN
Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET
Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE	Christian PAYEN
Pierre-Henri DUDANT	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE
Anne Sophie MERY - DUEZ	Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME
Alain RIQUET	Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX
Alain GOETGHELUCK	Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER
Pierre LAUDE	Bernard PLET	Jean-Claude GERARD
Jean Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Annie DORLOT	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Jeanine TOURAINNE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE
Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX
Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX	Pascal ROELS
Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER	Daniel FIEVET
Chantal WAYEMBERGE - MAILLY	Isabelle PIERARD	

### **Membre Excusé (0):**

**Membres Absents (8) :** Jean-Pierre THIEULEUX, Bruno MANNEL, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal LEVEQUE, Pascal COQUELLE, Jean-Pierre RICHEZ, Brigitte ROLAND BEC

**Membres ayant donné procuration (4):** Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Alban BAJODEK à Martine THUILLEZ, Arnaud LORAND à Régine DHOLLANDE, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME,

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Bévilillers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caulley  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy-en-Cis  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

**DELIBERATION N°2017/131 – Objet : Ouverture des commerces le dimanche – Avis de la CCCC**

La loi en faveur de la croissance et de l'activité du 6 août 2015 dite loi MACRON et plus précisément l'Article L 257 III a autorisé les maires à augmenter le nombre de dimanches où les commerces de détail pourront ouvrir dans leur commune.

Depuis 2016, ce nombre de dimanches peut même passer à douze. Mais à partir du 6ème dimanche travaillé, l'avis du Conseil Communautaire dont la commune est membre doit être requis.

Dans ce cadre, Monsieur le Président informe l'assemblée que :

- La Commune de CAUDRY lors de sa séance du 18 octobre dernier a souhaité fixer à 12 ces dimanches d'ouverture pour 2018 comme suit :

Le dimanche 14 janvier 2018,  
Le dimanche 21 janvier 2018,  
Le dimanche 24 juin 2018,  
Le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018,  
Le dimanche 26 août 2018,  
Le dimanche 02 septembre 2018,  
Le dimanche 25 novembre 2018  
Le dimanche 02 décembre 2018,  
Le dimanche 09 décembre 2018,  
Le dimanche 16 décembre 2018,  
Le dimanche 23 décembre 2018,  
Le dimanche 30 décembre 2018.

Aussi, conformément à la législation, Monsieur le Président sollicite l'avis de l'assemblée sur ce point

**Document annexé : ANNEXE 6 : Correspondance de la commune de Caudry**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 11 décembre 2017 et de la publication  
Vu,

Pour expédition conforme  
Caudry, le 11 décembre 2017  
Le 11 décembre 2017

Le Président,  
Maire du CATEAU CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*

Le Maire de la Ville de CAUDRY  
à  
Monsieur le Président  
de la Communauté de Communes  
du Caudrésis-Catésis  
39, rue de Ligny

59540 CAUDRY

Réf. : LBD/MV  
N° : 251017

Affaire suivie par Mme LUPA

Monsieur le Président,

La Loi en Faveur de la croissance et de l'activité du 06 août 2015, dite « Loi MACRON », autorise désormais les maires à fixer la liste des « Dimanches du Maire », liste qui peut comprendre jusqu'à 12 dimanches, sous réserve que cette liste soit établie pour l'année suivante avant le 31 décembre et qu'à compter du sixième dimanche travaillé, l'avis conforme du Conseil de Communauté dont la commune est membre soit requis.

Lors de sa séance du 18 Octobre 2017, le Conseil Municipal de CAUDRY a émis un avis favorable à ma proposition de fixer à 12, pour l'année 2018, les « Dimanches du Maire » et d'autoriser l'ouverture des commerces sur Caudry les dimanches :

- 14 janvier 2018
- 21 janvier 2018
- 24 juin 2018
- 1<sup>er</sup> juillet 2018
- 26 août 2018
- 02 septembre 2018
- 25 novembre 2018
- 02 décembre 2018
- 09 décembre 2018
- 16 décembre 2018
- 23 décembre 2018
- 30 décembre 2018

Conformément à la législation, je vous invite à solliciter, lors de sa prochaine séance, l'avis de la Communauté de Communes que vous présidez sur cette proposition et à me faire connaître la position du Conseil de Communauté.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Très cordialement*



Le Maire,

Frédéric BRICOUT